Sujet: Re: PC 011 255 18 D0004 MOUSSOULENS

De: "P.-A. de LABRIFFE (par AdER)" <pierre-arnaud.de-labriffe@culture.gouv.fr>

Date: 17/07/2018 09:08

Pour : COSTE Dominique (Responsable Unité droits des sols) - DDTM 11/SUEDT/UDS

<dominique.coste@aude.gouv.fr>

Bonjour Madame,

Je vous prie de bien vouloir noter que notre silence vaut acceptation de ce projet. Il n'y aura aucune prescription les emprises se situant sur des terrains ayant déjà fait l'objet d'aménagements dans le passé.

Je reste à votre disposition. Cordialement.

Le 16/07/2018 à 16:07, "COSTE Dominique (Responsable Unité droits des sols) - DDTM 11/SUEDT/UDS" a écrit :

Monsieur De Labriffe Bonjour,

Suite à la consultation de votre service sur ce dossier, sauf erreur ou omission de ma part, je n'ai pas reçu de l'avis de votre service sur le dossier.

le préfet fera t-il des prescriptions

Par avance merci

Bien cordialement

COSTE Dominique Service Urbanisme, Environnement, Développement et Territoires Responsable Unité Droits des Sols 105 Boulevard Barbès DDTM 11/SUEDT/UDS

tél/fax : 04 68 71 76 02

mail : dominique.coste@aude.gouv.fr

Pierre-Arnaud de LABRIFFE Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie Service régional de l'archéologie (SRA) Site de Montpellier 5, rue de la Salle-l'Évêque CS 49020 34967 Montpellier Cedex 2

Tel: 04.67.02.32.77 Mobile: 06.42.47.81.04 Secrétariat: 04.67.02.32.71

Pour tout envoi de PJ supérieure à 5Mo Veuillez passer par zephyrin.ext.culture.fr/